

COMMUNE DE SOLEYMIEUX

CONSEIL MUNICIPAL DU : 08 Juillet 2010

Session ordinaire

PRESENTS : JAYOL Jean Louis ; QUAIREL Yves ; ; CLAVIER Jean ; ROLLE Bruno ; RONZIER Julien ; CREPET Jean Claude ; DUMAS Jean marc ; MALLARD Annie ; PHALIPON Gérard ; POYET André ; POYET Annick ; ; ROLLE Nathalie

EXCUSE (E) S : ; VIAL Philippe

: ABSENT (E) S :

Secrétaire de séance : A Mallard

ORDRE DU JOUR

RPI

CR conseil d'école
CR AG Les petits LOUPS
Visite des Francas

CCAS

CR Réunion CAF/FRANCA
ADOS
Avancement Projet Piscine

VOIRIE

Choix intervenant Voirie 2010 (Delib)

PLH

Projet définitif

ASSAINISSEMENT-

Projet réseau eaux pluviales Fontamalard

DIVERS

Médaille travail P Broulioux
ADTHF
Approbation règlement cimetière
Plaque cimetière
Subvention association Soleygnol
Vente Lenoble/Damond
Journées patrimoine
Bulletin municipal
Fête Patronal

Le Maire donne lecture du CR du conseil du 27 mai 2010 qui est approuvé à l'unanimité.

R P I

1/ Lecture du CR du conseil d'école du 18.6.10.

- A noter que ce conseil d'école s'est déroulé sans la présence de délégués de parents d'élèves. Le projet d'école n'a donc pas pu être présenté en détail, et n'a pu être adopté par les membres du conseil. Cela se fera à la rentrée 2010.

- PERISCOLAIRE : Toujours peu d'enfants avant 7h30 à SOLEYMIEUX, alors que le soir, l'effectif est bien souvent supérieur à 14. Sur ST JEAN en revanche, il y a beaucoup d'enfants dès 7h avec un pic à 21, et plus calme le soir.

-CANTINE : Nombre de repas servis identique à l'an dernier (68 en moyenne). Le sou annonce qu'il va falloir prévoir une augmentation l'an prochain car le coût de revient d'un ticket est de 2.71 €, alors que celui-ci est vendu aux familles 2.60 €. Certains parents font remonter des problèmes de conflits pendant la cantine, les ATSEM se plaignent de faire souvent le gendarme, et le règlement à points n'est plus appliqué (trop lourd), elle signalent aux enseignants les problèmes rencontrés. Les enseignants rappellent les bonnes règles quand nécessaire, mais il ne sont pas présents sur le temps de midi. En cas de violence verbale ou physique il faut absolument que les enfants en parlent avec l'adulte qui les surveille afin de ne pas laisser ces actes sans suite.

- NAVETTE BUS : Des problèmes de discipline sur les dernières semaines. Intervention d'un gendarme dans le car venu expliquer les règles de sécurité et le comportement à avoir... Un rappel des règles sera fait en début d'année. L'an prochain changement de prestataire suite appel d'offre du CG. Retenu : PHILIBERT. Souhait de la part de ce prestataire de laisser le car sur la commune, et d'embaucher un chauffeur " retraité " qui accepterait de faire quelques heures. ABRI BUS FONTAMALARD : Travaux en cours par la mairie. Installation prévue dans le courant de l'été.

- RYTHMES SCOLAIRE

Les enseignants de SOLEYMIEUX, travaillent sur un emploi du temps concernant l'organisation du temps global de l'enfant (par rapport aux besoins et aux rythmes préconisés par les chronobiologistes). Les horaires de l'école en France montrent des journées très chargées et un nombre de jours de classe assez faible, situation accentuée par le passage à 24h hebdomadaires. Une circulaire ministérielle évoque la possibilité de modifier la semaine scolaire de façon plus ou moins locale. La proposition d'emploi du temps qui est faite par les enseignants mérite d'être débattue et réfléchi par tous.

- PROJET D' ECOLE : Brève présentation des axes retenus :

Travail sur : les maths, l'aide aux enfants en difficultés, et l'école numérique rurale (2 axes obligatoires à tout projet d'école), domaine artistique (qu'est-ce qui est possible au sein du RPI), et travail autour de l'éducation à la santé, au développement durable, aux médias...

- EFFECTIFS 2010 :

- Actuellement 166 enfants inscrits. 13 PS2 / 33 MS / 19 GS / 23 CP / 22 CE1 / 20 CE2 / 18 CM1 / 18 CM2 .

Le premier critère choisi pour la répartition des CE1 est d'abord géographique (pour des questions de transport), ensuite d'autres critères sont intervenus , faire des classes mixtes hétérogènes et équilibrées...

-BILAN SUR LES SORTIES SCOLAIRES : Bon bilan des sorties cinéma sur la communauté de communes

-ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Bruno COURBON (aide pédagogique) et Stéphanie BUONONATO (atelier artistique) seront là l'an prochain.

En revanche incertitude quant à la présence de Lydie (MUSIQUE). Si elle ne continue pas , il faudra chercher un ou une remplaçante.

- Fête de la lecture : Les 19.20 et 21 NOV 2010. Thème choisi : LE VOYAGE.

- Problème soulevé de la non représentativité et du manque de motivation des parents pour ce conseil d'école. Il faut noter qu'en cas d'absence de candidat pour la rentrée prochaine, l'inspecteur peut désigner des parents.

2/ REUNION AVEC LES FRANCAS :

Rencontre avec JL DELCROIX, directeur des FRANCAS Loire le 7.7.10.

Présence des élus municipaux et de Gaëlle GRENIER, directrice du périscolaire.

- Visite de l'école de ST-JEAN (classes, réfectoire, cuisines, lieux d'accueil périscolaire).

Etat des lieux, et constat du déroulement actuel du périscolaire, et de l'accueil sur la pose méridienne.

Dans l'objectif fixé par les mairies de travailler sur l'amélioration de l'existant, 2 pistes de travail sont évoquées par M. DELCROIX :

1/ Le portage des repas.

2/ La mise sous contrat CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) du périscolaire du temps de midi.

1/ Le portage de repas :

Les FRANCAS souligne le fait que le portage des repas est un plus pour les enfants. Il limite les déplacements (sécurité), il évite la course après le temps, donc moins de stress pour les enfants qui retournent en cours en ayant eu plus de temps pour se détendre.

Par contre, il n'est pas suffisant de trouver une salle pour le déroulement du repas, il faut également prévoir en amont et en aval du repas, des structures adaptées à un accueil périscolaire de qualité. Pour SOLEYMIEUX, le problème est donc double : pas de salle susceptible d'accueillir 35 à 40 enfants pour le repas de midi (le conseil s'est prononcé contre l'utilisation de la salle des fêtes qui est prêtée à des associations diverses de nombreux jours par semaine), et pas de place dans l'école pour y organiser un périscolaire pour une quarantaine d'enfants à midi.

2/ La mise sous contrat :

Les avantages :

- Plus de personnel pour encadrer le périscolaire. (1 adulte pour 10 enfants en maternelle, et 1 pour 14 en primaire).

- Dans l'objectif de l'amélioration de l'existant, l'arrivée de personnel supplémentaire permettrait de réaliser du périscolaire " hors les murs ". (déplacement à la bibliothèque par groupe par exemple).

- Possibilité également de démarrer la sieste des plus petits, plus tôt avec une personne pour les surveiller, ce qui n'est pas possible aujourd'hui.

Inconvénients :

- Pas d'inconvénient majeurs décelés pour le moment.

Une étude approfondie doit cependant être menée pour connaître le coût d'une telle mesure, non seulement pour les mairies, mais également pour les familles, avec un passage de la facturation du périscolaire au coefficient familiale.

- Trouver du personnel avec les qualifications nécessaires et libre 2h par jour, 4 jours par semaine.

CALENDRIER :

- SEPTEMBRE 2010 Réunion des commissions municipales du RPI pour travailler sur des chiffres précis (effectifs du temps de midi, coût de l'organisation actuelle, ...) et définir si nous nous engageons sur cette voie.

- OCTOBRE 2010 : Nouvelle rencontre avec les FRANCAS. (visite de l'école de SOLEYMIEUX et observation du déroulement des repas et du temps d'accueil de midi).

CCAS :

- PISCINE : Les inscriptions ne sont pas faites. Certains parents ne se sont pas encore rendu à la piscine pour faire tester leur enfant et connaître son niveau. Il serait bien de pouvoir faire les inscriptions rapidement pour être sûrs d'avoir de la place pour tous.

CINEMA. : La séance de plein air se déroulera le 20.7.10.

RDV à 20h pour le repas tirés du sac et apéritif offerts par les CCAS de ST-JEAN et SOLEYMIEUX, puis à 22h projection du film dans le jardin public de SOLEYMIEUX. (ROBIN DES BOIS).

ADOS

Les inscriptions au centre de loisirs d'été se sont déroulées les 5 et 12 juin dernier sur les 4 pôles (St Jean/Soleymieux, Usson, Luriecq, St Maurice). La participation est satisfaisante sur tous les centres.

Pour St Jean/Soleymieux, C'est la deuxième année que le centre d'été est proposé. Nous avons enregistré 35 jeunes, pour une moyenne de 13 ados accueillis par jour, la semaine du 14 juillet étant moins fréquentée que les autres. Cette année, nous retrouvons des jeunes de Chazelles, Chenereilles, Magerie et Marols, mais en moins grand nombre, certainement dû au coût plus élevé pour les jeunes n'habitant pas la communauté de Communes. 10 jeunes de Soleymieux, et 9 de St Jean y participent. Ces chiffres ne sont pas définitifs, car les inscriptions au centre seront toujours possibles auprès de Chantal Marchand Faure à la Communauté de Communes, tant qu'il y aura de place.

Effectifs provisoires pour les autres centres : 30 à Usson, 40 à Luriecq et 40 à St Maurice.

Le centre rencontre toujours un vif succès : les jeunes ont accès à des activités ludiques près de chez eux ; les parents un moyen de les occuper pendant l'été.

Nous prévoyons d'organiser une soirée en fin d'année afin de réunir tous les jeunes participants.

VOIRIE

Choix intervenant Programme voirie 2010

Après en avoir délibéré le conseil approuve le choix de la société COLAS pour un montant de : 24 116,00 Euros

PLH

Le projet définitif est présenté pour adoption. Néanmoins, comme le document (160 pages) demande à être étudié par chacun, un exemplaire papier sera mis à disposition en mairie afin que les conseillers qui le désirent puisse venir le consulter. Un exemplaire informatique sera également transmis.

Le vote définitif aura lieu lors de la prochaine réunion de conseil.

ASSAINISSEMENT

Mr Jean Chaut a pour projet de créer un assainissement autonome pour les parcelles et constructions dont il est propriétaire sur Fontamallard. La station d'épuration étant situé sur la commune de ST Georges Hauteville a été validée par le SPANC LOIRE FOREZ.

Une convention entre la commune de Soleymieux va être réalisé afin de valider les autorisations de passage de canalisation sur le domaine public de la commune.

Mr J Chaut fait la demande à la commune de prendre en charge la partie eaux pluviale de cette opération.

Le conseil après en avoir délibéré rejette cette demande, car les frais engagés sont trop importants et non budgéter.

REGLEMENT CIMETIERE.

Le projet de règlement du cimetière qui avait été soumis au conseil lors du dernier conseil municipal est approuvé, à l'unanimité.

DIVERS

Médaille du travail pour P. Brouilloux :

Le Maire propose de remettre cette distinction à l'occasion de la cérémonie des vœux. Le montant de la prime qui lui sera attribué est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

Demande du personnel de la Maison de Retraite de ST Jean

Les représentants du personnel de la maison de retraite ont demandé par courrier l'appui du conseil municipal pour appuyé leur demande du maintien d'un poste de Directeur sur le site, celui-ci n'ayant pas été remplacé après le départ en retraite de Mr Meynard.

Le conseil approuve à l'unanimité cette démarche et demande au Maire de faire les courriers nécessaires.

Vente LENOBLE/DAMOND

La vente sous forme administrative pourra être réalisée dès que les opérations de bornage et d'arpentage seront réalisées.

ASSOCIATION SOLEYGNOL

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'accorder une subvention de 100 Euros à cette association.

Journée Patrimoine

Une réunion de la commission et des intervenants en charge de cette journée est programmée pour le lundi 12 Juillet.

Bulletin Municipal

La première réunion de préparation est programmée pour le 31 Septembre. Les courriers de demande d'article aux associations seront envoyés début Septembre.

Plaque cimetière

La plaque commémorative des morts de la guerre de 14/18 est à refaire entièrement. Le conseil approuve l'offre de la société Laveille Quet pour un montant de : 2085,86 € HT

Travaux sacristie:

Le Maire propose au conseil de faire une demande de subvention au Conseil Général au titre de travaux sur les bâtiments communaux.

Montant total des travaux: 15 446.71€ HT

Le conseil approuve les devis

FIN DE LA SEANCE

Prochaine réunion le 16 SEPTEMBRE 2010